PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Elections Législatives. — Scrutin de ballottage du 25 Novembre 1962.
10e Circonscription de Seine-et-Oise. — Cantons d'Ecouen, Gonesse, Luzarches.

ELECTRICES, ELECTEURS,

Avec 17.428 suffrages notre candidat arrive nettement en tête. Il remporte un grand succès.

Le Parti Communiste Français gagne 3.473 voix par rapport aux élections législatives de 1958.

Malgré l'intervention scandaleuse du Chef de l'Etat dans la campagne électorale, le candidat officiel du pouvoir est distancé de 813 suffrages.

Les candidats opposés au pouvoir personnel : Roger GASTON et Paul MAZURIER obtiennent ensemble 30.006 voix.

Mais les démocrates de toutes opinions attachés à la liberté, à la démocratie ne peuvent pas ne pas voir le danger que représente l'UNR pour qui la réaction a voté en masse.

Au 2e tour, le candidat officiel U.N.R. Louis VALLON et la réaction doivent être battus par l'union de tous les démocrates.

Avec 36,05 % des suffrages exprimés Roger GASTON a été désigné par les électeurs pour battre le candidat gaulliste.

Pas une voix de républicains ne doit lui manquer !

Ainsi sera assurée la victoire démocratique face à la menace d'une assemblée réactionnaire dominée par l'U. N. R.

Roger GASTON sera le candidat de l'union des républicains, des démocrates et des laïques.

- *Pour battre le candidat du pouvoir personnel,*
- *Pour assurer la victoire de la démocratie et du progrès social.*



Votez pour Roger GASTON

Forgeron — Résistant, arrêté, emprisonné et déporté au camp de Buchenwald,
Maire de Goussainville

présenté par le Parti Communiste Français
qui devient le candidat de l'Union des Républicains

AVEC COMME REMPLAÇANT EVENTUEL

Raymond GAURIAT

Cheminot — Conseiller général du Canton d'Ecouen

Imprimerie SOLER — Aulnay-s.-Bois (S.-et-O.)

VU LE CANDIDAT.